

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°56/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD

Convocation et affichage : 14/11/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9

Objet : REMPLACEMENT DE VOLETS AUX GITES COMMUNAUX – DEVIS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'il est nécessaire de changer plusieurs volets sur différents gîtes (conseil du 20 octobre).

Les 4 entreprises contactées ont envoyé un devis.

Elles sont toutes compétentes pour ce type de travaux.

Monsieur le Maire propose de choisir l'entreprise PESCE qui a présenté la meilleure offre et qui a déjà travaillé pour la commune et a donné entière satisfaction.

Le devis se monte à 4 313.00 € H.T.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur cette affaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide le devis de l'entreprise PESCE pour un montant de 4 313.00 € HT pour le remplacement de volets sur les différents gites communaux ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 27 novembre 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT

Le secrétaire

Raymond GROS

